

## Compte-rendu

### Conseil syndical du lundi 28 février 2022

- date de convocation le 22 février 2022
- nombre de conseillers en exercice : 34

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 février à dix-huit heures, les membres du conseil syndical, légalement convoqués se sont réunis à Grand Lac, salles Chaudanne et Tillet, sous la présidence de Sandra FERRARI, présidente du Syndicat mixte des stations des Bauges.

- étaient présents :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
BALTHAZARD	Pierre-Louis	Grand Lac	X			
BASTIEN	Patrick	Grand Lac	X			
BERTHOMIER	Christian	Grand Chambéry			X	
BRUN	Pierre	Grand Chambéry		X		M FABRE
CAMUS	Gilles	Grand Lac			X	
DUMAZ	Gérard	Grand Chambéry	X			
DUMAZ	Régis	Grand Chambéry	X			
EXERTIER DIT MONNARD	Philippe	Grand Lac	X			
FABRE	Maryse	Grand Chambéry	X			
FERRARI	Sandra	Grand Chambéry	X			
GALENE	Pierre-Damien	Grand Chambéry	X			
GENNARO	Alexandre	Grand Chambéry		X		S FERRARI
GIMENEZ	André	Grand Lac	X			
GINOLLIN	Pascal	Grand Chambéry		X		PD GALENE
GOGNY	Christian	Grand Chambéry	X			
GONTHIER	Gérard	Grand Lac			X	
GRELLIER	Jean-Marc	Grand Lac		X		A HUYNH
HAERINCK	Sabrina	Grand Chambéry		X		P BASTIEN
HUYNH	Antoine	Grand Lac	X			
LEOUTRE	Jean-Marc	Grand Chambéry			X	
MANZATO	Jean-Marie	Grand Lac			X	
MONTORO	Marie-Pierre	Grand Lac			X	
MORAND	Marc	Grand Lac			X	
PETIT GUILLAUME	Sophie	Grand Lac			X	
POILLEUX	Nicolas	Grand Lac			X	
POMMAT	Dominique	Grand Chambéry		X		S TICHKIEWTICH
REVOL	Karine	Grand Lac	X			
SALOMON	Marie-Thérèse	Grand Lac	X			
TICHKIEWITCH	Serge	Grand Chambéry	X			
TRAHAND	Cécile	Grand Chambéry	X			
TURNAR	Alexandra	Grand Chambéry	X			
VAIRYO	Nicolas	Grand Lac			X	
VANIN	Gaëtan	Grand Chambéry	X			
VIAL	Jean-Marc	Grand Lac	X			
<b>TOTAL :</b>			<b>18</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	

#### Délégués Suppléants (6) :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Votant
<b>BEBERT</b>	<b>Thierry</b>	Grand Chambéry	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>EXERTIER</b>	<b>Bruno</b>	Grand Lac		
<b>FRAYSSE</b>	<b>Claudie</b>	Grand Lac		
<b>PIERRETON</b>	<b>Christophe</b>	Grand Chambéry		
<b>REGAIRAZ</b>	<b>Michel</b>	Grand Chambéry		
<b>WILLANO</b>	<b>Valérie</b>	Grand Lac		
<b>TOTAL :</b>			<b>1</b>	<b>1</b>

#### Personnel assistant technique ou administratif :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Excusé
<b>BOUET</b>	Fanny	Syndicat mixte des stations des Bauges	<b>X</b>	
<b>CASSARO</b>	Sophie	Grand Lac	<b>X</b>	
<b>COURTINE</b>	David	Grand Chambéry	<b>X</b>	
<b>DENYS</b>	Marie-Laure	Syndicat mixte des stations des Bauges	<b>X</b>	
<b>EQUY</b>	Arnaud	Régie SGR –domaine nordique	<b>X</b>	
<b>GIMOND</b>	Frédéric	Grand Lac		
<b>GRANGE</b>	Damien	SEM des Bauges		
<b>LAVAISSIERE</b>	Laurent	Grand Lac		
<b>PERRIN</b>	Franck	Régie SGR –domaine alpin	<b>X</b>	
<b>PRUVOST</b>	Anthony	Grand Chambéry	<b>X</b>	
<b>RAMPNOUX</b>	Pascal	Trésorier Principal d'Aix-Les-Bains		
<b>ROTA-NODARI</b>	Florence	Grand Lac	<b>X</b>	
<b>SAVINEAUX</b>	Benoît	Grand Chambéry		
<b>TOURSEL</b>	Jean-Baptiste	Grand Chambéry / GCAlpes Tourisme	<b>X</b>	

Le quorum est atteint (**18** titulaires, **1** suppléant admis au vote, **6** pouvoirs, soit **19** présents pour **25** suffrages).

#### Ordre du jour :

Finances – Débat d'orientations budgétaires 2022  
Questions diverses.

Sandra FERRARI ouvre la séance, remercie tous les membres présents et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint elle déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : André Gimenez.

La présidente donne la parole aux directeurs des domaines skiables pour un point sur la saison.

Damien Grange indique que la fréquentation des vacances de Noël affiche un recul de 6% par rapport à la saison 2019/2020 mais que la période inter-vacances a été remarquable avec +33% par rapport à la même saison 2019/2020. Les vacances de février ont plutôt bien démarré, en revanche la semaine dernière, qui est la plus grosse de la saison, affiche -13%. Pour autant, le chiffre d'affaires est supérieur de 8% à celui de la saison 2019/2020 à même date, ce qui est meilleur que les résultats compilés du département de la Savoie. La neige est toujours présente, ce qui annonce une belle fin de saison jusqu'à la fermeture prévue le 27 mars. L'accidentologie quant à elle est en baisse de 30% sur le domaine d'Aillons-Margériaz. Il rappelle que la fermeture du site d'Aillons 1000 entache ces bons résultats.

Serge Tichkiewitch précise que le site d'Aillons 1000 concentre l'activité commerciale et d'hébergement, cette fermeture a donc très fortement impacté les socio-professionnels.

Arnaud Equy rappelle que la saison dernière a été exceptionnelle en Nordique sur SGR, puisque, en raison de la fermeture des remontées mécanique, l'activité nordique a connu un report de fréquentation de l'Alpin. Cette saison, nous constatons que cet engouement est toujours présent, confirmant ainsi fortement cette activité nordique. Sur l'alpin, la fréquentation est également excellente. Il indique qu'en période scolaire, certaines remontées mécaniques

sont fermées les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour s'adapter à la fréquentation et limiter les coûts de fonctionnement. L'accidentologie est également basse sur Savoie Grand Revard, notamment au regard des fortes fréquentations.

Il indique que les remontées mécaniques ont souffert de pannes qui ont été résolues. Se pose aujourd'hui la question de comment continuer à donner envie aux clients de venir sur le domaine qui bénéficie encore d'un très bon enneigement, pour que la dynamique perdure jusqu'à la fin de saison. Un travail est en cours à ce sujet avec Grand Chambéry Alpes Tourisme.

## 1. FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Sandra Ferrari rappelle que lors de la dernière séance ont présenté grands éclairages nécessaires à l'élaboration plus fine du Débat d'Orientations Budgétaires dont il est question ce soir. Les remarques qui en ont découlé ont été intégrées au document présenté ce soir.

Elle rappelle le contexte particulier de double mutation de Trésorier municipal, puisque suite au changement de siège le SMSB a été rattaché à la Trésorerie de Challes-les-Eaux, qui a elle-même été intégrée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la Trésorerie de Chambéry. Ceci n'a pas été sans conséquence sur les délais de traitement de factures et de la clôture des comptes. Ainsi, le document de ce soir s'appuie sur le BP 2021, les comptes administratifs 2021 n'ayant pas encore été validés par la Trésorerie.

La présidente indique que la masse salariale du budget Alpin Savoie Grand Revard reste encore élevée, puisque à hauteur de 48% des frais de fonctionnement, alors qu'il devrait être à environ 35%. Cependant, la baisse a été entamée grâce à des efforts de rationalisation. Elle rappelle que malgré la fermeture des remontées mécaniques la saison dernière, il a fallu assurer l'ouverture des remontées mécaniques pour les clubs, celle des tapis et faire face à l'obligation de personnel de secours.

Franck Perrin confirme que la fréquentation a nécessité la présence de personnel malgré les restrictions de la saison dernière, et pour la saison en cours, il aura fallu faire appel à du personnel en heures supplémentaires pour faire face à des absences tout en assurant un accueil sécurisé pour la forte fréquentation du domaine.

Sandra Ferrari rappelle les engagements validés par l'assemblée, à savoir :

- Remettre le SPIC à l'équilibre
- Conforter le SPA et assumer les investissements engagés lors du mandat précédent
- Effectuer la mutation des activités vers la sortie d'un modèle tout neige tout en confortant les équilibres économiques dans le cadre de l'enveloppe dédiée des dotations des agglomérations Grand Lac et Grand Chambéry
- Préparer la fusion Aillons-Margériaz et Savoie Grand Revard dans l'optique d'une gestion commune
- Travailler dans une optique de DSP
- Intégrer les nouveaux paramètres de fréquentation.

Elle indique que le travail sur la PPI accuse un peu de retard, mais que le prochain COPIL est programmé le 16 mars prochain, ce qui marquera la fin de la phase de diagnostic et de concertation pour entrer dans celle de l'élaboration des fiches actions.

Elle rappelle que la diversification peut équilibrer le modèle tout ski selon les choix qui seront effectués. Ce point est important notamment pour le maintien des emplois sur nos stations.

Anthony Pruvost présente le travail réalisé sur la PPI. Il indique que pour Aillons-Margériaz la base de travail est le master plan et son schéma directeur lancé il y a plusieurs années. Pour Savoie Grand Revard, nous sommes repartis des projets de PPI depuis 2020 pour les retravailler et les ventiler sur les différents budgets afin d'avancer sur la prospective. La présentation de ce soir partage les grands projets retenus sur les différents budgets.

Pour Aillons-Margériaz :

- Budget principal / diversification de 7,3M€ HT comprenant un projet glisse multi-activités et projet de tyrolienne sur tube, la phase 2 du Pays Suspendu des Géants, la réhabilitation du bâtiment Totem en camp de base
- Budget alpin de 5,6 à 7,8M€ HT comprenant un nouveau télésiège à Margériaz et divers travaux dont les grandes visites des télésièges du Roc de Balme et des Rochettes.

Il rappelle que la contribution actuelle de Grand Chambéry est de 187K€ pour le périmètre Aillons-Margériaz.

Pour Savoie Grand Revard :

- Budget principal / diversification de 8M€ HT comprenant le CNES, la luge rail, l'extension du centre technique, des projets de réhabilitation des bâtiments
- Budget nordique de 3,5M€ HT comprenant la dernière phase du plan d'eau de montagne et des réseaux d'enneigeurs, la phase 3 du stade de biathlon
- Budget Alpin de 1,2M€ HT avec la couverture des tapis et travaux de pistes.

D'autres projets de montants moins importants sont également inscrits, tels la réhabilitation des bâtiments de Crolles et de St-François, ou encore les travaux de piste en nordique.

Les contributions des deux agglomérations s'élèvent à 429K€ chacune pour le périmètre Savoie Grand Revard.

Sandra Ferrari propose aux membres du Conseil d'articuler le débat autour de 6 axes :

### 1/ Terminer la restructuration du service administratif du SMSB :

- Terminer les travaux des bureaux : report d'inscription des lignes budgétaires
- Recruter sur un poste de DA du SMSB
- Créer un poste de comptable sur la Régie SGR
- Mettre en conformité juridique les deux derniers points d'achoppement :
  - Servitudes de passages sur l'ensemble des périmètres du SMSB et prestation d'établissement des conventions : rémunération de la stagiaire en Master 2 Aménagement de la Montagne Clémence Faurisson, en lien avec le COPIL activités de pleine nature
  - Conventions d'occupation du domaine public : procédures d'appel à manifestations d'intérêts et mise en conformité des conventions. Travail d'équité sur le périmètre total et harmonisation des redevances d'occupations et de la participation aux charges.

Mais aussi :

- Travail de mise en conformité juridique des gratuités
- Plus généralement et pour information
- Travail de reporting de l'impact financier des gratuités en cours sur les différents budgets.
- Finaliser la réflexion sur la répartition des investissements par porte en croisant recettes, fréquentation, besoins ainsi que retravailler les clefs de répartition des budgets entre eux : sujet de la masse salariale, factures fonctionnement impactant plusieurs budgets, clefs de répartition des charges communes.
- Travailler la redondance des charges ou dépenses et voir si mutualisations possibles entre services, territoires ou satellites des agglomérations

Plusieurs axes :

- Distinguer les investissements marchands gérés par les SPIC(s) et le SPA et les investissements non marchands dans l'optique de la DSP
- Permettre le switch neige/hors neige/réactivité d'un changement d'activités sur une même saison permettant la conservation des emplois et des compétences
- Faire des projections et business plans des investissements marchands et leur fonctionnement dans une optique de gestion future mutualisée.
- Réflexion sur les activités non marchandes (exemples : ski rando, raquettes, rando, VTT) et les amener à consommer des services (petite restauration, casiers etc...)

### 2/ Renoncer à la subvention d'équilibre sur le SPIC SGR

#### SPIC(s) Alpin :

- Maîtriser la masse salariale : rationalisation des charges des SPIC et SPA (passer de 800 000€ de masse salariale à moins de 650 000 SPIC SGR) : réflexion sur les amplitudes d'ouverture dans l'attente de reprise groupes et sortie de terre des résidences de tourisme.
- Développer des produits complémentaires et créer de l'attractivité
- Choisir d'inclure dans le modèle des investissements de diversification marchands pour maintenir les équilibres
- Travailler et optimiser les tarifs et fin des tarifs de fuite.

### 3/ Conforter les SPIC(s) et le SPA qui permettent le maintien du modèle et des emplois

#### Au général :

- Optimiser la gestion dans la perspective de la délégation

- Choisir d'intégrer dans le modèle financier un investissement tel que la luge d'été (3M€) en affermage géré par l'Alpin plutôt que en DSP concessive dans une optique de maintien des emplois et de la « station » à N+10. Modèle prospectif à établir à ce jour.
- Créer une logique d'événements avec la direction du Tourisme de Grand Chambéry et GCAT
- Créer une dynamique jeunesse partenariale avec les collèges sport études et le Comité de Savoie afin que les jeunes soient ambassadeurs des stations des Bauges
- Développer des produits communs inter-sites.

#### SPAdministratif :

- Conforter la position de leader Nordique : terminer le projet enneigeurs fin de la seconde tranche pour la sécurisation des préventes.  
Sur ce point Jean-Marc Vial confirme que le domaine de Savoie Grand Revard est la première station en France en termes de pratique de ski de fond. Cette position de leader français se doit d'être confortée par le projet de réseau d'enneigeurs, et d'autres projets en cours de réflexion pour la sécurisation de l'enneigement sur la totalité de la saison. La crise COVID a révélé le potentiel du Nordique et les grandes stations se tournent vers cette activité, augmentant ainsi la concurrence sur le territoire savoyard.
- Reconstituer notre épargne en finançant la fin du plan d'eau avec de l'emprunt.
- Retravailler les gratuités et/ou les valoriser avec une politique jeunesse « pépinière de haut niveau » du territoire : valorisation image du territoire
- Cf convention de partenariat avec les collèges et Comité de Savoie
- Travailler sur le coût des événements et manifestations supportés par le service et travailler à des solutions de valorisation.

#### 4/ Réussir la transition sans casser le modèle (dans un objectif de future DSP)

- Par des choix marchands de diversification et une réflexion sur les services marchands à apporter aux pratiquants des APN non-utilisateurs des SPIC(s) et SPA : assumer la logique marchande des stations
- Par une optimisation de l'obtention des subventions à intégrer en amont des plans de financements

#### 5/ Revoir l'ergonomie des bâtiments et permettre un accueil de qualité

Méthode proposée :

- Ergonomie des bâtiments à très court terme : 150 000€ par bâtiment pour régler les soucis immédiats, de bon sens et ne pas dégrader l'image des stations des Bauges.
- Ouvrir des lignes à hauteur de 80 000 € par bâtiment pour lancer les travaux de maîtrise d'œuvre afin de produire des projets qui resteront pertinents à N+15 : projections.
- Pour aider à rentabiliser les gros investissements, prévoir des espaces locatifs dans les bâtiments.

Sandra Ferrari rappelle que si l'espace de restauration a été sorti du bâtiment de Crolles cette saison, c'est pour respecter les préconisations sanitaires liées à la crise COVID.

Elle précise qu'il faudra décider quel niveau de travaux nous souhaitons réaliser sur les bâtiments, à savoir parer à l'urgence ou opter pour une réhabilitation en profondeur et sur quelle temporalité.

#### 6/ Ne pas opposer les utilisateurs contemplatifs sans grever la dynamique des services dans un contexte inédit de sur-fréquentation des espaces naturels

**Les territoires support des SPIC(s) et du SPA sont le « jardin public des agglomérations » de plus en plus apprécié et fréquenté : comment en faire une force et non une vision négative.**

- Livrer le COPIL Activités de pleine nature qui devrait apporter des réponses pertinentes à la gestion « multi usages » des espaces.

Sandra Ferrari complète ce point en indiquant que le travail rendu par les étudiants ne couvre pas l'ensemble de la commande. Il faudra donc terminer cet inventaire dont une partie des activités n'a pas été traitée.

- Etablir des projections des coûts d'accueil des différents publics (contemplatifs inclus) afin de calibrer la DSP en toute connaissance de cause
- Régler les soucis d'image d'un territoire « débordé » par la fréquentation : + de 20 à 30% des usagers non-consommateurs mais utilisateurs : comment bien les accueillir ?
- Capturer les usagers non-consommateurs et leur proposer des activités.
  - Solution pour les bâtiments : proposer aux agglomérations à titre exceptionnel de nous aider à accueillir cette clientèle moyennant 50 à 75k€ chacune sur 5 ans afin d'accélérer le travail sur les bâtiments et l'accueil des non-usagers sans hypothéquer la diversification des activités vitales pour les équilibres économiques des stations, donc prendre en compte les forts enjeux sociaux des territoires de moyenne montagne qui voient leur amplitude saisonnière diminuer.

- Demander aux agglomérations et la Région de poursuivre le travail salubre d'une politique de transports en commun attractive.

La présidente demande aux membres présents s'ils ont des questions et/ou remarques sur la présentation qui vient de leur être faite.

Monsieur Patrick Bastien indique que le Conseil municipal de la commune du Montcel a étudié le dernier rapport d'orientations budgétaires, et a émis des remarques dont Monsieur Bastien souhaite faire part ce soir.

Il indique que les ambitions de Grand Lac pour le territoire du Revard diffèrent de celles de Grand Chambéry. Ainsi, il oppose l'enjeu de pastoralisme porté par Grand Lac au projet de luge sur rail. Il indique que la commune du Montcel se positionne plutôt dans la lignée de la Charte du PNR des Bauges, et qu'il serait souhaitable de saisir Grand Lac pour obtenir son accord préalable à l'installation d'une luge rail sur le Revard.

Selon lui, le changement climatique accéléré remet en cause les études faites pendant les mandats précédents et nécessite de reprendre le travail effectué tout en prenant en compte la non-volonté des élus du Montcel, et selon lui de l'ensemble des communes de Grand Lac, d'un pôle axé soit sur le ludique, soit sur la neige (ou des substituts à la neige).

Il indique également que les élus du Montcel sont favorables à l'ouverture d'une réflexion pour que la porte de Crolles soit exploitée toute l'année. La question des transports est également fondamentale et selon lui il nous faut imposer cette réflexion aux deux agglomérations.

Sandra Ferrari répond que le foncier du Revard a été acquis par Grand Lac, mais que la majeure partie de ce territoire est sur la commune des Déserts. Il est donc important que la concertation soit menée avec les deux agglomérations.

Concernant le pastoralisme, Christian Gogny confirme que c'est une dimension importante à prendre en compte pour une fréquentation conjointe du territoire et la nécessité d'un avis consultatif de la chambre d'agriculture.

Sandra Ferrari précise que Grand Lac a établi une politique de compensation agricole bienveillante à l'égard des agriculteurs.

Patrick Bastien rajoute que le conseil municipal du Montcel est d'accord avec la politique d'efforts de rationalisation et les orientations vers la DSP et se dit satisfait qu'un travail puisse être mené en tenant compte des spécificités de chaque porte.

*Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à la majorité,*

- **Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2022**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00.

LA PRESIDENTE,  
Sandra FERRARI

